

Ministère de la culture

Concours externe de technicien(ne) d'art, métiers du textile, spécialité « artiste licier »

SESSION 2017

Épreuve d'admission de dessin

Du 28 novembre au 1^{er} décembre 2017

La phase d'admission comporte une épreuve pratique, comportant (...) pour certains métiers ou certaines spécialités, la réalisation d'une épreuve de dessin assortie d'un coefficient 1.

L'épreuve de dessin consiste, pour cette spécialité, en :

- a) un dessin d'observation d'une nature morte ou d'un modèle vivant (4 heures) ;**
- b) une étude de rythme en noir et blanc d'après un tapis ou une tapisserie (4 heures) ;**
- c) un agrandissement aux carreaux et mise en couleur (21 heures).**

Les épreuves se dérouleront de la manière suivante :

- a) dessin d'observation d'une nature morte ou d'un modèle vivant
le 28 novembre 2017 de 8h30 à 12h30 ;
- b) étude de rythme en noir et blanc d'après un tapis ou une tapisserie
le 28 novembre 2017 de 13h30 à 17h30 ;
- c) agrandissement aux carreaux et mise en couleur
du 29 novembre au 1^{er} décembre 2017
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Le matériel pour ces différentes épreuves est entièrement fourni par le Mobilier national.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la culture

*Concours externe de technicien(ne) d'art, métiers du textile,
spécialité « artiste licier »*

SESSION 2017

Épreuve d'admission de dessin

Le 28 novembre de 8h30 à 12h30

***SUJET : DESSIN D'OBSERVATION D'UNE NATURE MORTE OU
MODÈLE VIVANT (4 HEURES)***

Les candidats devront dessiner en noir et blanc la nature morte installée devant eux dans la salle du concours.

Le dessin exécuté au crayon sur format raisin devra représenter le sujet au double de sa taille.